



Livret de l'étudiant

Master 1 mention Psychologie

Année 2022-23



La faculté de Psychologie	3
L'offre de formation en psychologie à Nantes Université.....	3
Organisation administrative de la faculté de psychologie	4
Bibliothèques et recherche documentaire	5
Maintenance technique et audio-visuelle	6
Services WEB de l'Université.....	6
Campus responsable	7
L'année de Master 1	8
Les parcours du Master mention Psychologie	8
Les responsabilités au sein du Master	9
Organisation des enseignements	10
Enseignants intervenant dans les formations	10
Maquette pédagogique Semestre 7 (parcours CliPP)	11
Maquette pédagogique Semestre 7 (parcours PEAPEA).....	12
Maquette pédagogique Semestre 7 (parcours 2P2C)	13
Enseignements spécifiques au parcours « psychologie Clinique et Psychopathologie Plurielle » (CliPP)	14
Enseignements spécifiques au parcours « Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Prévention, Evaluation, Accompagnement » (PEAPEA)	16
Enseignements spécifiques au parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques » (2P2C)	20
Enseignements communs aux parcours CliPP, PEAPEA, 2P2C.....	22
Maquette pédagogique Semestre 8 (parcours CliPP)	27
Maquette pédagogique Semestre 8 (parcours PEAPEA).....	28
Maquette pédagogique Semestre 8 (parcours 2P2C)	29
Enseignements spécifiques au parcours « psychologie Clinique et Psychopathologie Plurielle » (CliPP)	30
Enseignements spécifiques au parcours « Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Prévention, Evaluation, Accompagnement » (PEAPEA)	33
Enseignements spécifiques au parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques » (2P2C)	35
Enseignements communs aux parcours CliPP, PEAPEA, 2P2C.....	37
Le stage de Master 1.....	39
Le mémoire de Master ou Travail d'Etude et de Recherche : informations complémentaires	40
Contrôle des connaissances	42
Contrôles Continus, Examens Terminaux	42
Sessions d'Examens Terminaux	42
Règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes de l'Université de Nantes (votées par la CFVU du 27 avril 2017)	42
Coordonnées d'associations étudiantes ou professionnelles en psychologie	46

La faculté de Psychologie

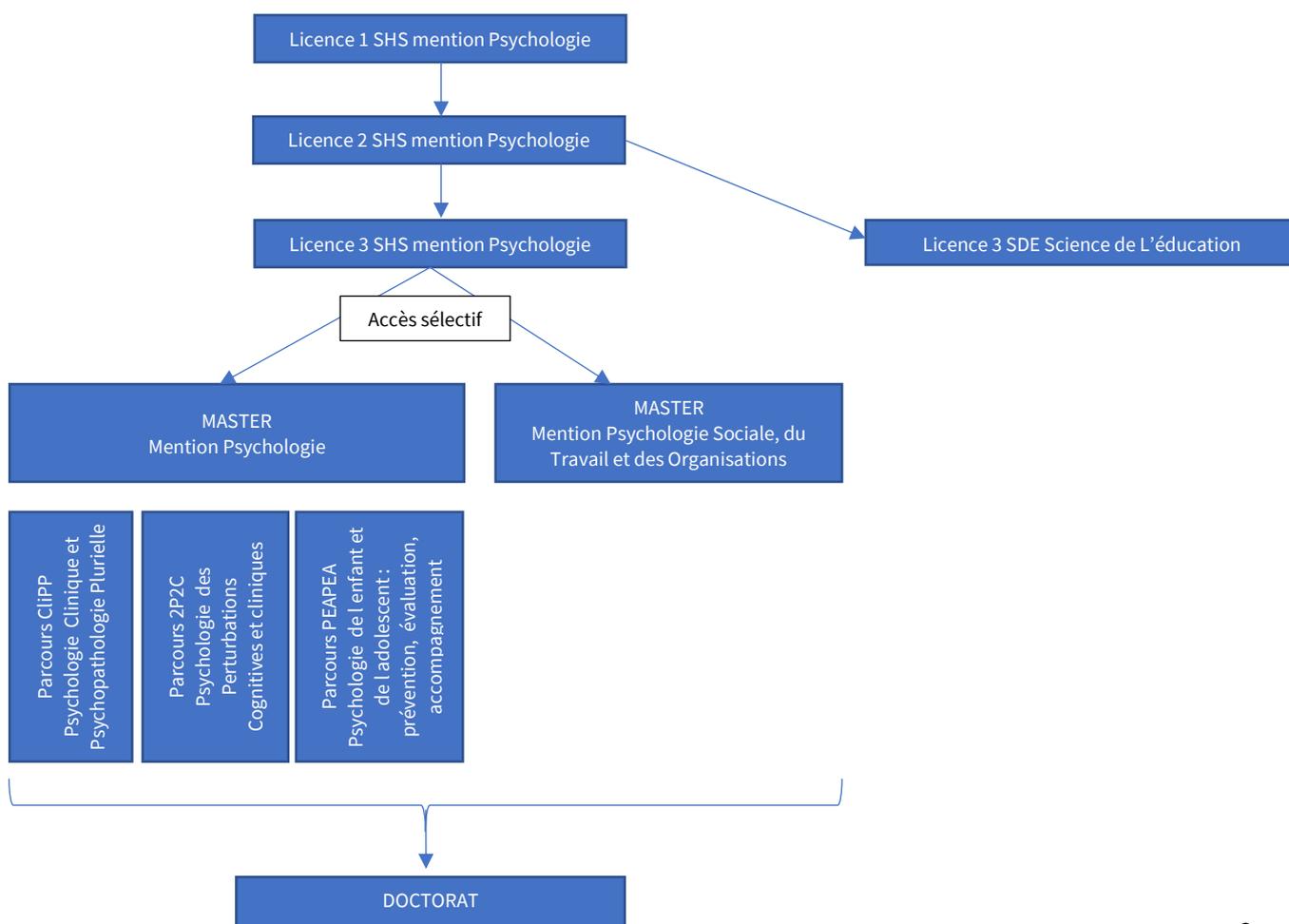
Introduction

Le présent livret fournit des informations générales sur la Faculté de Psychologie, l'organisation des enseignements, les modalités de validation ainsi que des informations sur les contenus des enseignements, les noms des enseignants, les références bibliographiques et autres informations indispensables pour les étudiants en master de psychologie. En outre, des informations spécifiques (emplois du temps, constitution des groupes de TD, absence d'enseignants, dates de contrôle, etc.) sont communiquées sur le panneau d'affichage « Master 1 » qui se trouve dans les couloirs près des secrétariats pédagogiques, ou *via* les listes de diffusion.

Depuis le 18 septembre 2001, date de publication au Journal Officiel, une Unité de Formation et de Recherche (UFR) de psychologie est créée à l'Université de Nantes. Cette Faculté a ses propres organes de direction. Elle est ainsi dirigée par un Directeur élu et un Conseil. Ce Conseil est composé de membres élus, et de six étudiants : trois d'entre eux représentent le cycle Licence, et les trois autres les cycles Master et Doctorat.

L'offre de formation en psychologie à Nantes Université

La faculté de Psychologie de Nantes assure l'intégralité du cursus d'enseignement et de recherche en Psychologie de la licence au doctorat. Les masters sont des masters professionnels réalisés en deux ans (M1 et M2) qui donnent accès au titre de psychologue et permettent de poursuivre en doctorat.



Pour offrir une garantie au public, le législateur a établi que l'usage professionnel du Titre protégé de psychologue - loi de 1985 - est obtenu après obtention de la Licence et du Master de psychologie, assortis de stages professionnels.

La Faculté de Psychologie assure l'intégralité du cursus d'enseignement et de recherche en psychologie, selon le système LMD (Licence, Master, Doctorat).

Le Master mention Psychologie proposé à Nantes Université est un diplôme qui vise à donner une solide formation professionnelle et scientifique aux étudiants dans les différentes disciplines de la Psychologie (Clinique, Cognitive, Développement), et dans différents champs d'application (Santé, Education, etc.). Il propose une formation professionnelle qui donne accès au titre de Psychologue (*dans le cadre de la loi n° 85-872 du 25/07/85*) pour les titulaires d'une licence de psychologie et d'un master mention Psychologie comportant un stage professionnel (*en application du décret n° 2005-97 du 3/02/2005 et de l'arrêté du 19/05/2006 complétant le décret n° 90-255 du 22/03/90*).

Le master mention « Psychologie » prépare à l'exercice de la fonction de psychologue aussi bien auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées. Le choix d'un parcours type offre certaines compétences spécifiques qui favorisent le recrutement dans certains secteurs selon les spécificités du public accueilli, de ses difficultés et des réponses qui y sont apportées.

Les débouchés identifiés sont très nombreux et couvrent un spectre très large de structures publiques et associatives. Ainsi, ces débouchés autorisent des pratiques professionnelles diversifiées, allant de la prévention à la prise en charge de populations à risque ou présentant des difficultés avérées. Une pratique en libéral est également envisageable.

Organisation administrative de la faculté de psychologie

Adresse de la faculté

Faculté de Psychologie
Chemin de la censive du Tertre
B.P. 81227
44312 NANTES Cedex 3

Directrice de la Faculté

Fabienne Colombel
Bureau 151 : 02 52 52 26 17

Secrétaire générale (par intérim)

Solène MAINTEROT
Bureau 158 : 02 53 52 26 48

Bibliothèques et recherche documentaire

Bibliothèque Universitaire (B.U.)

La BU offre en consultation sur place et en prêt tous les ouvrages et périodiques nécessaires au cursus en Psychologie.

Pour faciliter vos exposés et recherches, la BU Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formation thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, Francis, MLA, etc.), revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, Zotero.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez le portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Bibliothèque Scientifique (B.S.) de psychologie

La BS de Psychologie est gérée sur le plan scientifique et administratif par M. Juan Carlos RODRIGUEZ RENDON (heures d'ouverture affichées sur la porte).

Tél. : 02.53.52.26.19

La BS offre des documents supplémentaires (du lundi après-midi au vendredi midi). Vous pouvez emprunter 4 ouvrages simultanément pendant 3 semaines au maximum. L'inscription est la même pour la BU et la BS, le catalogue informatisé est commun.

La BS vous propose :

- des manuels pédagogiques
- des dictionnaires
- des ouvrages scientifiques en psychologie
- des revues de psychologie (en consultation sur place)
- des tests (un catalogue des tests avec la notice descriptive de chaque test est disponible pour vous permettre de prendre connaissance des tests disponibles).

Pour la Recherche documentaire, la BS met à disposition des lecteurs :

- des postes équipés du catalogue local (BU et Bibliothèques associées),
- des postes équipés pour la recherche documentaire sur les bases de données bibliographiques.

Si vous souhaitez bénéficier d'une formation à la recherche documentaire en psychologie, vous pouvez demander un rendez-vous auprès de Mme Solène MAINTEROT, responsable de la BS. Elle vous présentera l'ensemble des bases de données bibliographiques utiles ainsi qu'une méthodologie de travail pour la recherche documentaire en psychologie.

Maintenance technique et audio-visuelle

La maintenance technique est assurée par M. Jean-Philippe VINCENT, qui gère et entretient le matériel pour les expériences et les projections audio-visuelles. C'est aussi la personne auprès de laquelle sont à réserver les vidéoprojecteurs lorsque des exposés ou autres présentations sont à réaliser durant les cours.

Bureau 157

Tél. : 02.53.52.26.24

Services WEB de l'Université

Site Web de la Faculté

Un site Web regroupant de nombreuses informations (administratives, pédagogiques, recherche) est à la disposition des étudiants via le lien suivant : <http://www.psychology.univ-nantes.fr/>

Adresse électronique

Une adresse e-mail est délivrée à chaque étudiant lors de son inscription administrative. Elle se présente sous la forme suivante : prenom.nom@etu.univ-nantes.fr

Cette adresse doit être activée, puis consultée très régulièrement. En effet, certaines informations, notamment pédagogiques, ne sont transmises que par cette voie. Il est donc indispensable de relever régulièrement le courrier correspondant à cette adresse institutionnelle. Attention : les échanges par mail avec les enseignants ne se font qu'avec les adresses universitaires.

Intranet

Un accès intranet est proposé aux étudiants ayant activé leur adresse électronique institutionnelle (prenom.nom@etu.univ-nantes.fr). Cet accès propose différents webservices (forum, webmail, inscription au sport, madoc, etc.).

Madoc

Il s'agit de la plateforme d'enseignement de l'université de Nantes. Elle permet aux enseignants de déposer des documents pédagogiques et d'envoyer des mails collectifs aux étudiants. Il est important que les étudiants se connectent régulièrement sur Madoc afin de bénéficier de ces documents pédagogiques.

Les ressources mises à votre disposition sur Madoc sont destinées **exclusivement à un usage pédagogique**. Elles ne peuvent en aucun cas être reproduites et diffusées sans l'autorisation de leurs auteurs, sur internet ou ailleurs.

Campus responsable

L'Université de Nantes a co-signé la charte internationale des « *Campus Responsables* » pour souligner son engagement dans le domaine du Développement Durable. Ainsi, elle a établi un planning responsable pour le 21^{ème} siècle (appelé *Agenda 21*).

Nantes Métropole, le CROUS, Vélo Campus et diverses associations étudiantes - ainsi que la Faculté de Psychologie - participent activement à un ensemble d'interventions pédagogiques, d'animations et de mises en place de dispositifs et de moyens concrets pour vivre ce lieu d'études de manière responsable. Surveiller sa consommation d'eau et d'électricité, participer au tri (poubelles jaunes et bleues, récupérateurs de gobelets, conteneurs à papier), fermer les portes en période de chauffage, participer à la propreté des couloirs et des salles pour diminuer l'utilisation de détergents, imprimer en recto-verso et favoriser les documents électroniques ne sont que quelques exemples de ce que *chacun* peut apporter pour rejoindre cette démarche.

Vivre pleinement son campus et travailler de manière responsable, sans se priver de ce qui est essentiel, voilà notre challenge pour l'année universitaire à venir.

L'année de Master 1

Pour offrir une garantie au public, le législateur a établi que l'usage professionnel du Titre protégé de psychologue - loi de 1985 - est obtenu après obtention de la Licence et du Master de psychologie, assortis de stages professionnels.

La Faculté de Psychologie assure l'intégralité du cursus d'enseignement et de recherche en psychologie, selon le système LMD (Licence, Master, Doctorat).

Le Master mention Psychologie proposé à Nantes Université est un diplôme qui vise à donner une solide formation professionnelle et scientifique aux étudiants dans les différentes disciplines de la Psychologie (Clinique, Cognitive, Développement), et dans différents champs d'application (Santé, Education, etc.). Il propose une formation professionnelle qui donne accès au titre de Psychologue (*dans le cadre de la loi n° 85-872 du 25/07/85*) pour les titulaires d'une licence de psychologie et d'un master mention Psychologie comportant un stage professionnel (*en application du décret n° 2005-97 du 3/02/2005 et de l'arrêté du 19/05/2006 complétant le décret n° 90-255 du 22/03/90*).

Le master mention « Psychologie » prépare à l'exercice de la fonction de psychologue aussi bien auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées. Le choix d'un parcours type offre certaines compétences spécifiques qui favorisent le recrutement dans certains secteurs selon les spécificités du public accueilli, de ses difficultés et des réponses qui y sont apportées.

Les débouchés identifiés sont très nombreux et couvrent un spectre très large de structures publiques et associatives. Ainsi, ces débouchés autorisent des pratiques professionnelles diversifiées, allant de la prévention à la prise en charge de populations à risque ou présentant des difficultés avérées. Une pratique en libéral est également envisageable.

Les parcours du Master mention Psychologie

Le Master proposé à la Faculté de psychologie de l'Université de Nantes comporte les parcours suivants :

Le parcours **psychologie Clinique et Psychopathologie Plurielle (CliPP)** offre une formation spécialisée dans l'évaluation et l'intervention psychothérapeutique auprès de sujets présentant des troubles psychiques. Les débouchés sont prioritairement les secteurs médicaux et hospitaliers (multiples services des Centres Hospitaliers Universitaires, Centres Hospitaliers Spécialisés, Fonction publique hospitalière, comme les services de psychiatrie, de pédopsychiatrie, de médecine générale, les Centres Médico-Psychologiques (CMP)), le secteur judiciaire (protection de la jeunesse, milieu carcéral – sortie de prison), le secteur associatif (intervention de crise, addictologie, etc.), le secteur du handicap (institut d'éducation motrice, Instituts Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques (ITEP), Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)).

Le parcours **Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent: Prévention, Evaluation, Accompagnement (PEAPEA)** prépare spécifiquement, mais non exclusivement à des emplois dans le secteur de l'enfance (aide sociale à l'enfance, maternités, services de néonatalogie, crèches, services de la protection maternelle et infantile, Centres Médico-Pscho Pédagogiques (CMPP), Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), Service d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD), etc.), de la formation (Centres de Formation pour Apprentis (CFA), du handicap (Instituts Médicaux Éducatifs (IME), Maisons d'Accueil Spécialisé (MAS), Instituts Médico-Professionnels (IMP), Instituts pour enfants

sourds), et de l'éducation (Ministère de l'Éducation Nationale : COP, psychologues de l'Éducation Nationale, Actions Educatives en Milieu Ouvert (AEMO), Réseaux d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté (RASED), etc.).

Le parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques » (2P2C) offre une formation spécialisée dans l'évaluation et la remédiation des difficultés cognitives. En conséquence, les débouchés sont prioritairement identifiés dans le secteur institutionnel public ou associatif accueillant les populations concernées : structures de santé (Centres de Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle (CRRF), services spécialisés des hôpitaux, Centres Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR), etc.) ; structures de prise en charge des personnes âgées (Maisons de retraite, Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), services de soins à domicile, associations spécialisées, etc.) ; secteur du handicap (Instituts Médico-Educatifs (IME), Instituts d'Education Motrice (IEM), Etablissements Service d'Aide par le Travail (ESAT), etc.) ; ou encore structures départementales.

Les responsabilités au sein du Master

Responsable du Master mention Psychologie	Fabien BACRO
Présidente de jury	Cécile Kindelberger
Responsable du Parcours « psychologie Clinique et Psychopathologie Plurielle (CLIPP) »	Didier Acier
Responsables du Parcours « Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Prévention, Evaluation, Accompagnement (PEAPEA) »	Jacques-Henri Guignard, Cécile KINDELBERGER
Responsables du Parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques (2P2C) »	Anne-Laure GILET, Frédérique ROBIN
Membres de la commission scolarité	Didier ACIER, Fabien BACRO, Anne Laure GILET, Jacques-Henri Guignard, Cécile KINDELBERGER, Frédérique ROBIN
Secrétaire pédagogique du Master	Gisèle HOUIS

Pour toute question relative à votre parcours, au projet professionnel, aux stages, veuillez-vous adresser à vos **responsables pédagogiques** ;

Pour toute question relative aux modalités de contrôle et de validation des enseignements, veuillez-vous adresser au **président de jury** ;

Pour toute question relative aux aspects administratifs : inscriptions, emplois du temps, conventions de stage, veuillez-vous adresser à la **secrétaire du Master**.

Organisation des enseignements

Les enseignements du Master 1 sont organisés en deux semestres formant une année universitaire complète. La validation est annuelle. L'enseignement est dispensé sous forme d'Unités d'Enseignement (UE), validées séparément et capitalisables sous forme de Crédit Européen (ECTS) dès lors qu'elles sont définitivement acquises. Le Master 1 se réalise habituellement en une année universitaire, et le redoublement n'est pas de droit.

Pour faciliter l'accès aux stages et le travail personnel des étudiants, les journées libérées pour les stages sont réparties comme suit :

	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre
Parcours CliPP	Mardi Mercredi	Mardi Mercredi
Parcours PEAPEA	Mardi Jeudi	Mardi Jeudi
Parcours 2P2C	Lundi matin Jeudi	Jeudi Vendredi

Les maquettes pédagogiques présentées dans les pages suivantes indiquent les matières des différentes UE du Master 1 de psychologie pour chacun des deux semestres, ainsi que leur volume horaire, et leurs ECTS. A noter que les coefficients des évaluations sont équivalents aux ECTS. La codification est à but essentiellement administratif.

Enseignants intervenant dans les formations

Les enseignements [Cours Magistraux (CM) et Travaux Dirigés (TD)], pour l'ensemble du cursus, sont assurés par :

- des enseignants-chercheurs statutaires de la Faculté de Psychologie (MCF ou PU), titulaires de l'enseignement supérieur (environ trente) ou contractuels, et des enseignants associés temporaires (PAST),
- des enseignants-chercheurs titulaires qui dépendent d'autres Facultés (Sciences et Techniques, etc.),
- des chargés de cours vacataires, dont des doctorants,
- des praticiens, dont certains accueillent en stage des étudiants de Licence, de Master 1 et 2.

La liste de tous les enseignants, avec leur numéro de bureau et de poste téléphonique, figure à la fin de ce livret. Les modalités de réception et/ou les heures de permanence des enseignants peuvent être affichées sur la porte de leurs bureaux. Pour les rencontrer, vous pouvez les contacter par e-mail : prenom.nom@univ-nantes.fr

Maquette pédagogique Semestre 7 (parcours CliPP)

Code	Unité d'Enseignement / Élément constitutif	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
HPS7C5	Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances				9
HPS7C51	<i>Thérapies comportementales et cognitives</i>	24	24		6
HPS7C52	<i>Thérapies humanistes et-existentielles</i>	12	12		3
HPS7C6	Développer ses compétences de chercheur				4
HPS7C61	<i>Anglais</i>		12		2
HPS7C62	<i>Méthodologie</i>	8	6		2
HPS7C7	Concevoir une recherche 1				6
HPS7C71	<i>Conduire un projet de recherche en psychologie clinique et psychopathologie</i>				6
HPS7C72	<i>Méthodologie qualitative</i>	12	6		
HPS7C8	Elargir ses connaissances				6
HPS7C81	<i>Troubles neuropsychologiques et neurodéveloppementaux</i>	12	12		3
HPS7C82	<i>Evaluation et bilan neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent</i>	12	12		3
HPS7C9	Développer ses compétences de clinicien				3
HPS7C91	<i>Connaissance des terrains professionnels</i>	9			
HPS7C92	<i>Entretien clinique</i>		24		
HPS7C93	<i>Supervision</i>		12		
HPS7C94	<i>Projet pédagogique personnalisé</i>	5			
HPS7CA	Acquérir une posture éthique et déontologique				2
HPS7CA1	<i>Ethique et déontologie</i>	6	6		2

Maquette pédagogique Semestre 7 (parcours PEAPEA)

Code	Unité d'Enseignement / Élément constitutif	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
HPS7P1	Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances				5
HPS7P11	<i>Développement cognitif</i>	24			
HPS7P12	<i>Développement socio-affectif</i>	24			
HPS7C6	Développer ses compétences de chercheur				4
HPS7C61	<i>Anglais</i>		12		2
HPS7C62	<i>Méthodologie</i>	8	6		2
HPS7P3	Concevoir une recherche 1				4
HPS7P31	<i>Concevoir une recherche adossée à un référentiel en psychologie du développement</i>				4
HPS7P4	Elargir ses connaissances				6
HPS7P41	<i>Fondamentaux en psychopathologie</i>	12	12		3
HPS7C81	<i>Troubles neuropsychologiques et neurodéveloppementaux</i>	12	12		3
HPS7P5	Communiquer et entretenir son réseau professionnel				4
HPS7P51	<i>Se préparer au stage</i>		4		
HPS7P52	<i>Promouvoir son parcours de formation</i>		4		
HPS7P6	Evaluer le développement et restituer les mesures auprès des enfants et des adolescents				5
HPS7P61	<i>Evaluations cognitives</i>		24		
HPS7P62	<i>Evaluations conatives</i>		28		
HPS7P63	<i>Evaluations projectives</i>		12		
HPS7P64	<i>Observation(s)</i>		12		
HPS7CA	Acquérir une posture éthique et déontologique				2
HPS7CA1	<i>Ethique et déontologie</i>	6	6		2

Maquette pédagogique Semestre 7 (parcours 2P2C)

Code	Unité d'Enseignement / <i>Elément constitutif</i>	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
HPS7CB	Maîtriser les théories et les méthodes du fonctionnement cognitif	36	36		8
HPS7CC	Maîtriser la psychologie clinique et ses méthodes	12	12		3
HPS7C6	Développer ses compétences de chercheur				4
<i>HPS7C61</i>	<i>Anglais</i>		12		2
<i>HPS7C62</i>	<i>Méthodologie</i>	8	6		2
HPS7CD	Concevoir une recherche 1				4
<i>HPS7CD1</i>	<i>Concevoir une recherche adossée à un référentiel en psychologie cognitive</i>				4
HPS7P4	Elargir ses connaissances				6
<i>HPS7P41</i>	<i>Fondamentaux en psychopathologie</i>	12	12		3
<i>HPS7C82</i>	<i>Evaluation et bilan neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent</i>	12	12		3
HPS7CG	Développer ses compétences de psychologue praticien		48		3
HPS7CA	Acquérir une posture éthique et déontologique				2
<i>HPS7CA1</i>	<i>Ethique et déontologie</i>	6	6		2

Enseignements spécifiques au parcours « psychologie Clinique et Psychopathologie Plurielle » (CliPP)

HPS7C5 – Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances

Volume des enseignements - CM : 36h + TD : 36h – Coefficient 9

L'étudiant doit suivre les deux CM et les deux TD associés.

HPS7C51 - Thérapies comportementales et cognitives

Enseignants : Emeline Chauchard, Valentin Flaudias & Margaux Le Borgne

Résumé : Ce cours propose une introduction aux Thérapies Cognitives et Comportementales (TCC). Dans un premier temps, les modèles théoriques généraux des TCC seront repris et explicités. Puis nous présenterons les principales étapes d'une prise en charge TCC. Enfin, nous nous focaliserons sur les modèles théoriques et outils thérapeutiques qui ont été développés en lien avec les principales psychopathologies (troubles anxieux et troubles de l'humeur). L'objectif, n'est pas d'acquiescer une expertise en TCC, mais de découvrir cette approche psychothérapeutique, ses modèles et son fonctionnement. Les TD permettront une mise en pratique des apports théoriques développés en CM. A travers des jeux de rôle, des mises en situations et des discussions, nous expérimenterons les pratiques psychothérapeutiques TCC. Nous attendons une participation active des étudiants, car la pratique et l'expérimentation permettront compréhension et appropriation des modèles et de la psychothérapie TCC.

Références bibliographiques :

Beck, J. S. (2021). *Cognitive behavior therapy: Basics and beyond* (Third edition). The Guilford Press.

Beck, A. T., & Pascal, B. (2017). *La thérapie cognitive et les troubles émotionnels* (2e éd). De Boeck supérieur.

Bouvet, C. (2020). *Introduction aux thérapies comportementales et cognitives, TCC* (2e éd). Dunod.

Callahan, S., & Chapelle, F. (2016). *Les thérapies comportementales et cognitives: Fondements théoriques et applications cliniques*. Dunod.

Mirabel-Sarron, C., & Véra, L. (2014). *L'entretien en thérapie comportementale et cognitive* (4. éd). Dunod.

Rusinek, S., Monié, B., Chapelle, F., Poinsot, R., & Willard, M. (2018). *Thérapies comportementales et cognitives: En 37 notions* (3e éd). Dunod.

HPS7C52 – Thérapies humanistes-existentielles

Enseignants : Didier Acier & Frédéric Lanöe

Résumé : Il s'agit de s'intéresser à des auteurs fondateurs comme Carl Rogers (actualisation), Fritz Perls (gestalt), et Irvin Yalom (existentialisme). L'enseignement vise à faire découvrir l'apport de l'approche humaniste en tant que troisième force en psychologie clinique, en parallèle de l'approche psychanalytique ou de l'approche cognitivo-comportementale. Plusieurs éléments de réflexion seront amenés à partir des auteurs principaux, tant au niveau des concepts utilisés pour comprendre la personne en crise, que du cadre thérapeutique proposé. Il s'agira aussi de développer les savoirs, savoir-être, savoir-faire reliés au métier de psychologue clinicien. Ainsi, ces enseignements proposent une ouverture vers une position de psychologue clinicien capable de flexibilité mentale dans son écoute et

sa prise en charge de la souffrance humaine. Les TD consistent à sensibiliser les étudiants à des situations pratiques abordées du point de vue de l'approche humaniste-existentielle, notamment en se centrant sur la Gestalt-Thérapie. Au travers de ces éléments, nous expliciterons la conception anthropologique spécifique du « sujet », de la « souffrance » et de la « santé » dans le champ humaniste et systémique. Sur le plan pédagogique, l'accent sera mis sur la pratique de l'entretien centré sur le potentiel créatif du « client ». Les TD nécessitent que l'étudiant accepte de participer activement à des mises en situation, jeux de rôle et vidéo.

Références bibliographiques

Rogers, C. (2011). *La relation d'aide et la psychothérapie*. Paris : ESF Editeur
Yalom, I. (2008). *La thérapie existentielle*. Paris : Galaade Editions.

HPS7C9 – Développer ses compétences de clinicien

Volume des enseignements - CM : 14h + TD : 36h – Coefficient 3

HPS7C91 – Connaissance des terrains professionnels

Enseignantes : Domitille Jorand Bauer (Centre Dermatologie CHU), Magali Guillard (service de liaison addictologie) & Fanny Agasse (Espace Rencontre de l'UDAF44)

Résumé : Cet enseignement, réalisé par des professionnels en exercice, propose des temps de présentation et d'échanges de plusieurs lieux de pratique de la profession de psychologue clinicien (Psychiatrie, Centre Médico-Psychologique, Aide Sociale à l'Enfance, Milieux associatifs, EHPAD, Protection judiciaire de la jeunesse, ...).

HPS7C92 – Entretien clinique

Enseignants : Didier Acier & Margaux Le Borgne

Résumé : Présentation des grandes formes d'entretiens cliniques, les types de relances, le dispositif selon l'objectif, le cadre de référence et la situation de la rencontre avec le patient. Etude des processus discursifs, du langage et de l'énonciation. Mise en pratique de ces notions dans le cadre des TD. L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'acquérir des bases sur la conception et l'utilisation de l'entretien clinique à travers l'étude d'exemples issus de la littérature et d'autres issus d'une pratique de stage en milieu clinique ou institutionnel. Certains TD comportent des jeux de rôles ainsi que l'analyse de vidéo. Les intérêts et limites des différents types d'entretien clinique, selon les lieux où ils se déroulent (consultation, hôpital de jour, service de psychiatrie, urgence, ...), seront aussi examinés.

Références bibliographiques :

Chouvier, B., Attigui, P. (2012). *L'entretien clinique*. Paris : Armand Colin [cote 14626 à la BS]
Grossen, M., Salazar-Orvig, A. (2006). *L'entretien clinique en pratiques*. Paris : Belin.
Poussin, G. (2005). *La pratique de l'entretien clinique*. Paris : Dunod.
Perron, R. (Ed.) (2006). *La pratique de la psychologie clinique*. Paris : Dunod.
Proia, N. (2004). *L'entretien en psychologie clinique*. Paris : In Press.

HPS7C93 – Supervision

Enseignante : Emeline Chauchard

Résumé : Cet enseignement soutient les activités réalisées durant les stages ainsi que la rédaction du rapport de stage. Il a pour objectif d'échanger autour des situations rencontrées sur les terrains et vise à permettre aux étudiants de soutenir une prise de distance par rapport à la position de stagiaire psychologue. Il soutient le développement d'une réflexivité sur la pratique de psychologue, soit la capacité à établir un contact, comprendre la subjectivité des individus et travailler sur la possibilité à s'inscrire dans une institution. L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans un cadre déontologique qui peut être questionné. Le psychologue est son propre outil de travail, ce qui nécessite de prendre un temps d'arrêt sur sa pratique, et cet enseignement vise à offrir un modeste espace de réflexion et d'articulation entre la théorie et la pratique.

HPS7C94 – Projet pédagogique personnalisé

Enseignants : Didier Acier, Emeline Chauchard, Valentin Flaudias, Margaux Le Borgne & Delphine Rommel

Résumé : Cet enseignement propose de développer un projet pédagogique personnalisé à partir d'un groupe d'étudiants se rassemblant autour d'un projet commun visant le développement de compétences transversales du psychologue clinicien.

Enseignements spécifiques au parcours « Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Prévention, Evaluation, Accompagnement » (PEAPEA)

HPS7P1 – Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances

Volume des enseignements - CM : 24h – Coefficient 5

L'étudiant doit suivre les deux CM.

HPS7P11 – Développement cognitif

Enseignantes : Isabelle Nocus (12h CM) & Sarah Benintendi (12h CM)

Résumé de Mme Nocus : Ce cours propose de faire une synthèse des travaux actuels sur les processus à l'œuvre dans la lecture, son apprentissage, son évaluation et ses dysfonctionnements.

Résumé de Mme Benintendi : L'objectif de ce cours vise à approfondir les connaissances des étudiants concernant les mécanismes cognitifs intervenant dans les activités d'apprentissage en milieu scolaire.

Références bibliographiques :

- Denervaud, S., Franchini, M., Gentaz, E., & Sander, D. (2017). Les émotions au cœur des processus d'apprentissage. *Revue suisse de pédagogie spécialisée*, 4, 20-25.
- Mazzietti, A., & Sander, D. (2015). Les émotions au service de l'apprentissage : appraisal, pertinence et attention émotionnelle. *ANAE-Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant*, 27(139), 537-544.
- Morina, A. (2019). The keys to learning for university students with disabilities: Motivation, emotion and faculty-student relationships. *PloS one*, 14(5).
- Pessoa, L. (2009). How do emotion and motivation direct executive control? *Trends in cognitive sciences*, 13(4), 160-166.
- Reeve, J. (2017). *Psychologie de la motivation et des émotions*. De Boeck supérieur.

HPS7P12 – Développement socio-affectif

Enseignants : Fabien Bacro (12h CM) & Irène Capponi (12h CM)

Résumé de M. BACRO (12h) : la multiplicité, l'organisation et le rôle des relations d'attachement dans le développement de l'enfant. L'objectif de ce cours est d'approfondir les connaissances des étudiants sur la multiplicité, le développement et le rôle des relations d'attachement que les enfants nouent avec les personnes de leur entourage dans leurs différents contextes de vie. La question de la spécificité et de la complémentarité des relations entretenues avec les différents adultes de l'entourage sera abordée avant de nous intéresser plus particulièrement aux relations fraternelles, aux relations paritaires et à leur importance croissante tout au long du développement. Les implications de ces travaux pour les professionnels seront ensuite illustrées à travers les débats sur les modes d'accueil de la petite enfance, le mode de résidence dans les situations de séparation parentale, l'adoption et le maintien des liens en protection de l'enfance ou encore la question de l'attachement chez les enfants prématurés, avec des problèmes de santé ou en situation de handicap.

Références bibliographiques :

- Cassidy, J., & Shaver, P. R. (2016). *Handbook of attachment. Theory, research and clinical applications* (3rd edition). New-York : Guilford Press.
- Guédénéy, N., & Guédénéy, A. (2016). *L'attachement : approche théorique* (4^{ème} édition). Paris : Masson.
- Guédénéy, N., & Guédénéy, A. (2016). *L'attachement : approche clinique et thérapeutique* (4^{ème} édition). Paris : Masson.
- Le Camus, J., Labrell, F., & Zaouche-Gaudron, C. (1997). *Le rôle du père dans le développement du jeune enfant*. Paris : Nathan Université.
- Miljkovitch, R. (2001). *L'attachement au cours de la vie. Modèles internes opérants et narratifs*. Paris : PUF.
- Pierrehumbert, B. (2003). *Le premier lien*. Paris : Odile Jacob.

Résumé de Mme Capponi (12h) : Parentalité et développement. La thématique porte sur le développement de l'adulte en tant que parent inclut des questions et concepts qui se situent au croisement de champs multiples (psychologie, psychanalyse, psychiatrie, sociologie, histoire, droit). Après avoir rappelé des éléments contextuels liés à l'évolution de la famille, nous étudierons les axes de la parentalité permettant une lecture des changements, des forces et des difficultés des parents. Puis nous aborderons les liens établis entre le milieu parental et le développement de l'enfant, et ce selon l'approche structurelle et l'approche interactionniste.

Références bibliographiques :

- Bergonnier-Dupuy, G. et al., (2013). <https://www.cairn.info/traite-d-education-familiale>

- Boutanquoi, M. (2015). La « parentalité » est-elle une notion utilisée par les professionnels ? ». *Dialogue*, 1 (207), 57-70.
DOI 10.3917/dia.207.0057
- Dupont, S. (2017). *La famille aujourd'hui*. Sciences Humaines Éditions.
- Gratton, E. (2006). Quand la paternité s'égaye.... *Dialogue*, 3(3), 59-69. <https://doi.org/10.3917/dia.173.0059>
- Gross, M. (2017). Représentations de la parenté et termes d'adresse dans les familles lesboparentales. *Dialogue*, 1(215), 79-94. <https://www.cairn.info/revue-dialogue-2017-1-page-79.htm>
- Guedeney A., Dugravier R. (2006). Les facteurs de risque familiaux et environnementaux des troubles du comportement chez le jeune enfant : une revue de la littérature scientifique anglo-saxonne. *La psychiatrie de l'enfant*, 49(1), 227-278. <https://www.cairn.info/revue-la-psychiatrie-de-l-enfant-2006-1-page-227.htm>
- Héritier, F., & Knibiehler, Y. (2001). *Maternité : affaire privée, affaire publique*. Bayard.
- Houzel, D. (sous la dir. de). (1999). *Les enjeux de la parentalité*. Erès.
- Mauvais, P. (2004). « Savoir dire non » ou du bon usage des règles et limites. *Dialogue*, 165, 88-94
- Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). (2007). Grandir avec des limites et des repères... Pour aller plus loin. Dossier à l'usage des professionnels. Bruxelles : Edition Lecler. Lire la partie 2 (de la page 63 à 83, voire plus). <http://www.one.be/professionnels/publications-professionnelles/details-publications/grandir-avec-des-limites-et-des-reperes-pour-aller-plus-loin/>
- Poussin, G. (1993). *Psychologie de la fonction parentale*. Privat.
- Rouyer, V. et al. (2015). La parentalité dans les contextes de séparation conjugale et de recomposition familiale : dynamique des relations post-conjugale et coparentale. *Enfance*, 3(3), 383-392. <https://doi.org/10.4074/S0013754515003092>
- Stern, D., & Cupa, D. (1997). *La constellation maternelle*. Calmann-Levy.
- Tremblay, J. et al. (2013). Trajectoires de coparentalité post-rupture conjugale. Une étude exploratoire qualitative. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 1(1), 37-58. <https://doi.org/10.3917/rief.033.0037>
- Vennat, D. et al. (2018). Idéologies hypermodernes, quels enjeux dans la construction de la parentalité ? *Bulletin de psychologie*, 4(4), 749-757. <https://doi.org/10.3917/bupsy.556.0749>
- Vulliez-Coady, L., Pointurier, A., Nezelof, S. (2012). La confusion des rôles parent-enfant : revue de la littérature et aspects cliniques. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 60, 534-539.
- Wendland J. et Levandowski DC. (2014). Parentalité à l'adolescence : déterminants et conséquences. *L'Evolution Psychiatrique*. 79(3), 411-419. <http://dx.doi.org/10.1016/j.evopsy.2012.09.004>
- Zaouche-Gaudron, C. (2005). *Les conditions de vie défavorisées influent-elles sur le développement des jeunes enfants ?* Erès.

HPS7P5 – Communiquer et entretenir son réseau professionnel

Volume des enseignements - TD : 8h – Coefficient 4

HPS7P51 – Se préparer au stage

Enseignante : Emmanuelle Toussaint (4h)

Résumé : L'objectif de cette intervention est d'apporter des connaissances sur les terrains professionnels ainsi que les média permettant de les connaître, afin d'accompagner les étudiants dans leur recherche de stage.

HPS7P52 – Promouvoir son parcours de formation

Enseignant : Jacques-Henri Guignard (4h)

Résumé : L'objet de ces rencontres est de faire émerger collectivement et de mettre en œuvre des propositions de valorisation du parcours PEAPEA. Il s'agit à la fois de développer des compétences transversales, utiles aux futurs psychologues lors de la mise en place de projet(s) institutionnel(s) et de construire au fil des années, un réseau préprofessionnel pour les étudiants.

HPS7P6 – Evaluer le développement et restituer les mesures auprès des enfants et des adolescents

Volume des enseignements - TD : 76h – Coefficient 5

HPS7P61 – Evaluations cognitives

Enseignant : Isabelle Nocus (12h) & Pierre Martin (12h)

Résumé de Mme Nocus : Ce cours aura pour objectif d'analyser plusieurs études de cas d'enfants ayant des difficultés de lecture. Les compétences visées sont la problématisation d'une situation concrète à la lumière des connaissances théoriques sur le langage écrit, l'utilisation de la méthode psychométrique, le respect du code de déontologie en situation de test, les d'action et les missions du psychologue, mais également les aspects pratiques de la rédaction d'un compte-rendu lors d'un bilan psychologique et de sa transmission aux acteurs.

Résumé de M. Martin : L'objectif de ce cours est d'apporter une présentation complète de deux outils permettant la mesure de l'efficacité intellectuelle de l'enfant : le WISC-V et le KABC-II. Pour chaque échelle, une description théorique sera présentée ainsi qu'une illustration clinique via une étude de cas. Un cours sera également destiné à la manipulation de ces outils.

Références bibliographiques :

Bachelier, D., & Cagnet, G. (2017). *Le bilan avec le WISC-V et ses outils complémentaires, guide pratique pour l'évaluation*. Dunod.

Jumel, B. (2014). *Guide clinique des tests chez l'enfant* (3e ed.). Dunod.

HPS7P62 – Evaluations conatives

Enseignants : Cécile Kindelberger (20h) & Jacques-Henri Guignard (8h)

Résumé : La première partie du cours présente des éléments de réflexion sur la pertinence de la mesure des dimensions conatives, l'usage d'outils psychométriques sous forme de questionnaire et différents outils permettant l'appréhension de l'estime de soi (SER, SEI, ETES, SPPC & SPPA, EMESA). L'utilisation de ces données est ensuite appréhendée à partir d'études de cas. Celles-ci sont prolongées par la mise en œuvre d'entretien de restitution, au cours de simulation, qui permettent aux étudiants d'expérimenter cette technique, et tout aléa susceptible d'intervenir au cours d'entretien. La deuxième partie portera sur l'évaluation de la personnalité chez les adolescents. Les étudiants seront sensibilisés au modèle des Big 5 et appréhenderont un outils d'évaluation (le Brief Big 5) spécifiquement conçu pour être utilisé auprès d'adolescents.

Références bibliographiques :

Barbot, B. (2012). *BB5 : Test de personnalité pour Adolescents*. Paris : Hogrefe.

Bardou, E., Oubrayrie-Roussel, N., & Tap, P. (2014). *L'estime de soi*. Éd. In Press.

Bolognini, M. & Prêteur, Y. (1998). *Estime de soi : Perspectives développementales*. Delachaux et Niestlé.

Duclos, G., Laporte, D., Ross, J., & Hôpital Sainte-Justine. (1995). *L'estime de soi de nos adolescents : Guide pratique à l'intention des parents*. Hôpital Sainte-Justine.

Famose, J-P. & Bertsch, J. (2014). *L'estime de soi : Une controverse éducative*. PUF.

HPS7P63 – Evaluations projectives

Enseignants : Veronika Taly (6h) & Fabien Bacro (6h)

Résumé de Mme Taly : Présentation théorique du principe des épreuves projectives, suivie d'une présentation des différents outils à la disposition des psychologues de l'enfant, de l'adolescent et l'adulte. Éclairage à partir d'une vignette clinique.

Résumé de M. Bacro : Présentation théorique, formation à la passation et au codage des histoires à compléter (Bretherton et al., 1990 ; Miljkovitch et al., 2003), une épreuve projective dont l'objectif est d'évaluer les représentations d'attachement des enfants de 3 à 5 ans.

Références bibliographiques :

Bretherton, I., Ridgeway, D. & Cassidy, J. (1990). Assessing internal working models of the attachment relationships: An attachment story completion task for 3-year-olds. In M. T. Greenberg, D. Cicchetti & E. M. Cummings (Eds.), *Attachment in the preschool years. Theory, research, and intervention* (pp. 273-308). The University of Chicago Press.

Miljkovitch, R., Pierrehumbert, B., Karmaniola, A., & Halfon, O. (2003). Les représentations d'attachement du jeune enfant. Développement d'un système de codage pour les histoires à compléter. *Devenir*, 15(2), 143-177.

HPS7P64 – Observation(s)

Enseignantes : Irène Capponi (6h) & Sarah Benintendi (6h)

Résumé de Mme Capponi : Atelier et études de cas sur les 3 axes de la parentalité.

Résumé de Mme Benintendi : Études de cas portant sur des situations d'apprentissage.

Enseignements spécifiques au parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques » (2P2C)

HPS7CB – Maîtriser les théories et les méthodes du fonctionnement cognitif

Volume des enseignements – CM : 36h + TD : 36h – Coefficient 8

Enseignants : Frédérique Robin (12h CM, 12h TD) & Mohamad El Haj (24h CM, 24h TD)

Résumé de Mme Robin : Les CM et TD ont pour objectif d'aborder les principaux modèles théoriques du fonctionnement cognitif (mémoire, attention, fonctions exécutives, ...). Ces théories seront présentées dans une approche normative puis confrontées à l'examen des principaux troubles neurocognitifs et comportementaux (ex. attention, mémoire, visuo-spatiaux, langage, communication, etc.)

Résumé de M. El Haj : Les enseignements visent à fournir des connaissances théoriques approfondies autour du fonctionnement de la mémoire autobiographique et de celle prospective, ainsi que leur dysfonctionnement dans les maladies neurodégénératives et psychiatriques. Parallèlement à ces connaissances, les enseignements visent à fournir des compétences cliniques autour de l'évaluation et de la prise en charge des troubles de la mémoire autobiographique et de celle prospective.

HPS7CC – Maîtriser la psychologie clinique et ses méthodes

Volume des enseignements – CM : 12h + TD : 12h – Coefficient 3

Enseignantes : Frédérique Robin (4h CM), Marine Tessoulin (4h CM, 6h TD) & Emmanuelle Binard (4h CM, 6h TD)

Résumé de Mme Robin : Théories et pratiques des psychothérapies : Fondements théoriques de la pratique des psychothérapies. Les trois principaux courants : psychanalytique, cognitivo-comportemental, systémique et stratégique (concepts, méthodes et applications).

Résumé de Mme Tessoulin : Clinique auprès des adultes en situation de handicap : Tour d'horizon des établissements et de leurs missions, focus sur l'accompagnement des troubles du spectre autistique et des personnes en situation complexe (retour d'expérience, outils utilisés, questionnements éthiques).

Résumé de Mme Binard : Cet enseignement aborde la clinique du sujet âgé au cœur d'enjeux éthiques (place de la famille, fin de vie, intimité et sexualité, etc.). Différents types d'interventions seront explicités à travers des études de cas. Une autre partie de l'enseignement sera dédiée à la déficience intellectuelle et ses troubles associés chez l'adulte.

HPS7CG – Développer ses compétences de psychologue praticien

Volume des enseignements –TD : 48h – Coefficient 3

Enseignants : Mohamad El Haj (10h), Joanna Gautier (8h) & Johanna Pothier (30h)

Résumé de M. El Haj : Les enseignements visent à fournir des connaissances psychométriques de base autour de la standardisation, des normes et de l'analyse métrique des tests cognitifs. Ce rappel métrique est suivi d'exercices pratiques autour de l'administration, de l'analyse métrique et de l'interprétation des scores liés au RL/RI & à la fluence verbale.

Résumé de Mme Gautier : Connaissances théoriques et pratiques sur l'anxiété et l'attaque de panique : origines, facteurs déclencheurs, facteurs de maintien ; dans une visée de psychoéducation du patient. Introduction aux techniques de gestion et de prévention des attaques de panique, via des études de cas et des mises en situation. Une réflexion sera menée sur l'importance de maîtriser ces notions dans un cadre d'évaluation cognitive.

Résumé de Mme Pothier : Acquisition de la technique d'anamnèse approfondie ; pratique de tests neuropsychologiques, passation, correction, interprétation, rédaction ; présentation des problématiques et fonctionnements institutionnels ; retours d'expériences professionnelles.

Enseignements communs aux parcours CliPP, PEAPEA, 2P2C

HPS7C6 – Développer ses compétences de chercheur

Volume des enseignements - CM : 8h + TD : 18h - Coefficient 4

HPS7C62 – Méthodologie

Volume des enseignements - CM : 8h + TD : 6h - Coefficient 2

Enseignant : Brice Beffara

Résumé : Cet enseignement aura pour but d'approfondir les notions de méthodologie étudiées en licence et de travailler sur des problèmes méthodologiques contemporains en psychologie. Une attention particulière sera apportée à la science ouverte comme amélioration des pratiques de recherche scientifique en psychologie. L'évaluation, qui aura lieu lors d'un examen terminal, prendra la forme de questions ouvertes portant sur l'ensemble des contenus (CM et TD).

Références bibliographiques :

Kathawalla, U.-K., Silverstein, P., & Syed, M. (2021). Easing Into Open Science: A Guide for Graduate Students and Their Advisors. *Collabra: Psychology*, 7(1), 18684. <https://doi.org/10.1525/collabra.18684>

Lantian, A. (2021). Les pratiques de recherche ouvertes en psychologie. *Psychologie Française*, 66(1), 71–90. <https://doi.org/10.1016/j.psfr.2020.09.001>

HPS7C61 – Anglais

Volume des enseignements - TD : 12h - Coefficient 2

Enseignante : Leslie de Bont

Résumé : L'objectif de ces TD d'anglais est de donner aux étudiants les outils linguistiques nécessaires leur permettant de réaliser une revue de la littérature. Le contrôle continu portera essentiellement sur la réalisation d'une fiche de lecture portant sur un article scientifique ainsi que sur la participation active et régulière en cours.

Références bibliographiques :

Bastounis, M. (2003), *Psychology in English*. Paris : Belin.

Frangi, A. (1999), *L'Anglais de la psychologie en 1000 mots*. Paris : Belin.
Makeïeff, N. (2019), *Studying psychology in English: A Practical Guide*. Paris : Dunod.
Massé, L. (2022), *Anglais pour psychologues, 2e édition*. Paris : Dunod
Short, J. (2010), *English for psychology: Coursebook*. Reading: Garnet Education.

HPS7CF – Elargir ses connaissances

Volume des enseignements - CM : 12h + TD : 12h - Coefficient 6

Tous les étudiants suivent deux cours réalisés par les enseignants n'appartenant pas à leur parcours. Par exemple, un étudiant du parcours PCPI suit les cours « Troubles neuropsychologiques et neurodéveloppementaux » et « Evaluation et bilan neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent ».

HPS7P41 – Fondamentaux en psychopathologie

Volume des enseignements - CM : 12h + TD : 12h - Coefficient 3

Les étudiants des Parcours CliPP et PEAPEA suivent cet enseignement.

Enseignante : Fouzia Taouzari

Résumé : Cet enseignement vise à initier à une compréhension de la psychopathologie dans une dimension plurielle, depuis une perspective nosographique psychiatrique vers une perspective psychodynamique. Les grandes entités cliniques seront abordées sur un plan conceptuel et à l'aide de cas cliniques.

HPS7C81 – Troubles neuropsychologiques et neurodéveloppementaux

Volume des enseignements - CM : 12h + TD : 12h - Coefficient 3

Les étudiants des Parcours CliPP et PEAPEA suivent cet enseignement.

Enseignante : Lina Guerrero

Résumé : Ce module a pour objectif de mettre en évidence l'impact négatif des troubles cognitifs chez l'adulte sur la qualité de vie de l'individu et leur lien avec des dimensions psychoaffectives. Pour cela, nous aborderons les principes basiques de l'évaluation neuropsychologique chez l'adulte, mais aussi différents facteurs ou entités pathologiques qui peuvent impacter le fonctionnement cognitif chez l'adulte (e.g. cancer, vieillissement pathologique, autisme, etc.). Les séances de TD permettront d'approfondir ces notions à travers des exercices de mise en situation de la démarche d'évaluation cognitive, mais aussi de l'analyse des cas cliniques. Les TD seront l'occasion également d'aborder différents types de prise en charge non médicamenteuse des troubles cognitifs des pathologies neurologiques ou psychiatriques.

Références bibliographiques :

Altuna, M., Sánchez-Saudinós, M. B., & Lleó, A. (2021). Cognitive symptoms after COVID-19. *Neurology Perspectives*, 1, S16-S24. <https://doi.org/10.1016/j.neurop.2021.10.005>

- Eustache, F., Faure, S. & Desgranges, B. (2018). Chapitre 6. Démences et syndromes démentiels. Dans : , F. Eustache, S. Faure & B. Desgranges (Dir), Manuel de neuropsychologie (pp. 339-376). Dunod.
- Haegelé, M. (2018). Chapitre 7. Accompagnement des spécificités communicationnelles et sociales chez l'adulte avec un trouble du spectre de l'autisme. Comment construire des pratiques pour aider à décoder le monde social ?. Dans Éric Bizet éd., Neuropsychologie et remédiations des troubles du spectre de l'autisme : Enfants d&age scolaire, adolescents et adultes (pp. 211-234). De Boeck Supérieur.
- Lapalus, P., Bousquet, G. & Paquet, C. (2014). Chapitre 1. L'impact de la chimiothérapie adjuvante sur la cognition de patientes traitées pour un cancer du sein. Dans : Sébastien Montel éd., Neuropsychologie et santé : Identification, évaluation et prise en charge des troubles cognitifs (pp. 11-30). Dunod.
- McCormick, L., Lezak, M. (2007). L'évaluation neuropsychologique, in Botez-Marquard, T. et Boller, F. (Eds) : Neuropsychologie clinique et neurologie du comportement, PUM, pp. 59-69.

HPS7C82 – Evaluation et bilan neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent

Volume des enseignements - CM : 12h + TD : 12h - Coefficient 3

Les étudiants des Parcours CliPP et 2P2C suivent cet enseignement.

Enseignant : Pierre Martin

Résumé : L'objectif des CM est d'apporter un éclairage sur un trouble du développement spécifique : le Trouble du Déficit de l'Attention/Hyperactivité (TDAH). Les questions diagnostiques seront évoquées ainsi que les méthodes d'évaluation et de prise en charge. Les TD permettront aux étudiants de découvrir les outils utilisés lors de bilans neuropsychologiques réalisés auprès de cette population. Des études de cas seront également proposées afin de sensibiliser les étudiants aux signes cliniques accompagnant cette pathologie

HPS7C7 – Concevoir une recherche 1

Cet enseignement se décline sur trois semestres et concerne le développement des compétences de recherche par le biais de la réalisation d'un **mémoire** ou **Travail d'Etude et de Recherche (TER)**. Il vise à développer des compétences de recherche au sein de la formation. Le mémoire est réalisé sous la responsabilité d'un directeur de recherche qui est nécessairement un enseignant-chercheur de la Faculté de Psychologie de Nantes Université. Le directeur de recherche examine avec l'étudiant le sujet d'étude proposé, sa faisabilité, il conseille et guide la réalisation de ce travail jusqu'à sa phase finale avec la soutenance du mémoire au troisième semestre du Master (durant le master II). Ce travail d'accompagnement se fait soit lors de rencontres individuelles, soit au cours de séances collectives, animées par un ou plusieurs enseignants, ces deux modalités pouvant d'ailleurs être combinées. Le recueil de données réalisé dans le cadre du mémoire de recherche peut être fait sur le lieu de stage, mais cela n'est en aucune manière une obligation (et même déconseillé au sein du parcours PEAPEA). Ainsi, il est possible de réaliser le stage obligatoire et le recueil de données dans le cadre du TER dans des lieux différents.

Les conditions optimales pour la réalisation du TER supposent que le **choix du directeur** de recherche soit arrêté au **début du mois d'octobre** et que l'étudiant ait, avec ce dernier, défini un projet d'étude avec un plan et un programme de travail. Un formulaire de dépôt de sujet (fiche disponible au secrétariat de Master 1 ou téléchargeable sur Madoc) doit alors être rempli et signé par le directeur de recherche et l'étudiant, ce dernier transmettant la fiche au bureau du secrétariat de Master 1 (bureau 124). Cette phase nécessite, pour l'étudiant, la rencontre avec un ou plusieurs

enseignants afin de déterminer ensemble le choix du sujet de recherche. La **fiche doit être déposée** au secrétariat de Master 1 au plus tard le **jeudi 06 octobre 2022 avant 15h00**.

Les UE « Concevoir une recherche » correspondent à la validation des différentes parties du TER, une évaluation ayant lieu à la fin du semestre 1 et du semestre 2. Une soutenance est prévue à la fin du semestre 3. Au semestre 1, l'UE « Concevoir une recherche 1 » fait référence à la phase d'élaboration du travail, évalué sur production d'un document présentant le projet de recherche, et qui comprend notamment le cadre théorique, le(s) objectif(s) ou hypothèse(s) envisagée(s), et le protocole de recherche prévu. Ce document doit être déposé au secrétariat de Master 1 avec émargement au plus tard le **jeudi 12 janvier 2023 avant 15h**. En cas d'échec, et afin d'éviter un redoublement, il est possible de retravailler le mémoire avec son directeur pour une 2^{ème} session le **16 mars 2023 avant 15h00**.

Attention, pour les étudiants du parcours CliPP l'UE « Concevoir une recherche 1 » comprend également un enseignement intitulé « **Méthodologie qualitative** » (12h CM, 6h TD).

Enseignant : Didier Acier

Résumé : Cet enseignement prépare les étudiants à l'utilisation de certaines méthodologies qualitatives. Il propose des rappels méthodologiques spécifiques à la clinique (paradigmes épistémologiques, éthiques et déontologie auprès de participants-patients...). Enfin, il s'intéresse à des aspects spécifiques aux méthodes qualitatives, soit la saturation empirique, la codification des thèmes, l'analyse de contenu, etc..

Références bibliographiques :

Dumez, H. (2021). *Méthodologie de la recherche qualitative : toutes les questions clefs de la démarche*. Paris : Vuibert

Fortin, M.F. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives (3^e ed)*. Montréal : Chenelière

Paillé, P. & Muchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin

Santiago Delefosse Marie & Carral Maria del Rio. (2017). *Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé*. Dunod.

Schweizer Angélick, Carral Maria del Rio, & Santiago Delefosse Marie. (2020). *Les méthodes mixtes en psychologie: Analyses qualitatives et quantitatives de la théorie à la pratique*. Paris : Dunod.

HPS7CA – Acquérir une posture éthique et déontologique

Volume des enseignements - CM : 6h + TD : 6h - Coefficient 2

HPS7CA1 – Ethique et déontologie

Enseignante : Delphine Rommel

Résumé : « Le respect de la personne dans sa dimension psychique est un droit inaliénable. Sa reconnaissance fonde l'action de la/du psychologue. » nous rappelle le Code de déontologie des psychologues, actualisé et consolidé le 9 septembre 2021. L'éthique et la déontologie sont l'une des pierres angulaires de nos professions de psychologue, enseignant ou bien encore chercheur. Les cours magistraux seront ici l'occasion, dans un premier temps, de revenir sur les définitions même d'éthique et de déontologie pour en saisir toute la portée dans l'exercice du métier de

psychologue. Un second temps sera consacré à la mise à jour de vos connaissances quant au code de déontologie des psychologues qui guide nos pratiques. Le dernier CM sera plus spécifiquement consacré à l'éthique de recherche. Ces apports théoriques seront le support des Travaux Dirigés durant lesquels vous consoliderez vos compétences pratiques au travers de l'analyse de vignettes cliniques ou de saisines de la CNCDP (Commission Nationale Consultative de Déontologie des Psychologues) venant interroger l'éthique et la déontologie de nos pratiques.

Références bibliographiques :

<http://www.codedeontologiedespsychologues.fr/Code-de-Deontologie-des.html>

<https://www.cncdp.fr/>

Dupont, M. & Lebrun, P.B. (2019). *Droit à l'usage des psychologues*. Dunod.

Maquette pédagogique Semestre 8 (parcours CliPP)

Code	Unité d'Enseignement / <i>Elément constitutif</i>	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
HPS8-C4	Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances				12
<i>HPS8-C41</i>	<i>Psychologie clinique psychanalytique</i>	24	24		6
<i>HPS8-C42</i>	<i>Thérapies systémiques</i>	12	12		3
<i>HPS8-C43</i>	<i>Psychologie clinique de la santé</i>	12	12		3
HPS8-C5	Concevoir une recherche 2				6
<i>HPS8-C51</i>	<i>Conduire un projet de recherche en psychologie clinique et psychopathologie</i>				6
<i>HPS8-C52</i>	<i>Analyse statistique</i>	8	6		
<i>HPS8-C53</i>	<i>Analyse qualitative</i>		6		
HPS8C6	Acquérir une posture professionnelle				6
<i>HPS8C61</i>	<i>Supervision</i>		24		
<i>HPS8C62</i>	<i>Analyse des pratiques</i>		12		
<i>HPS8C63</i>	<i>Projet pédagogique personnalisé</i>	5			
HPS8C7	Développer ses compétences de clinicien				4
<i>HPS8C71</i>	<i>Connaissance des terrains professionnels</i>	9			
<i>HPS8C72</i>	<i>Bilan psychologique</i>		24		
HPS8C8	Acquérir une posture éthique et déontologique				2
<i>HPS8C81</i>	<i>Ethique et déontologie</i>	6	6		2

Maquette pédagogique Semestre 8 (parcours PEAPEA)

Code	Unité d'Enseignement / <i>Elément constitutif</i>	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
HPS8P1	Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances				8
<i>HPS8P11</i>	<i>Développement typique et atypique</i>	24			
<i>HPS8P12</i>	<i>Pluralité du développement</i>	24			
HPS8P2	Concevoir une recherche 2				4
<i>HPS8P21</i>	<i>Concevoir une recherche adossée à un référentiel en psychologie du développement</i>				4
<i>HPS8C52</i>	<i>Analyse statistique</i>	8	6		
HPS8P3	Acquérir une posture professionnelle				6
<i>HPS8P31</i>	<i>Analyse des pratiques et institutions</i>		20		6
HPS8P4	Collecter des informations et rendre compte de leur interprétation				8
<i>HPS8P41</i>	<i>Bilan psychométrique chez l'enfant et l'adolescent</i>		24		
<i>HPS8P42</i>	<i>Conduite d'entretien d'accueil</i>		16		
<i>HPS8P43</i>	<i>Prise en charge en psychologie du développement</i>		12		
HPS8C8	Acquérir une posture éthique et déontologique				2
<i>HPS7C81</i>	<i>Ethique et déontologie</i>	6	6		2

Maquette pédagogique Semestre 8 (parcours 2P2C)

Code	Unité d'Enseignement / <i>Elément constitutif</i>	CM	TD	TP	ECTS/Coeff
HPS8CA	Maîtriser les théories et les méthodes du fonctionnement cognitif	36	36		8
HPS8CB	Maîtriser la psychologie clinique et ses méthodes	12	12		4
HPS8CC	Concevoir une recherche 2				6
HPS8CD	Stage				4
HPS8CE	Développer ses compétences de psychologue praticien		24		6
HPS8C8	Acquérir une posture éthique et déontologique				2
HPS8C81	<i>Ethique et déontologie</i>	6	6		2

Enseignements spécifiques au parcours « psychologie Clinique et Psychopathologie Plurielle » (CliPP)

HPS8C4 – Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances

Volume des enseignements - CM : 48h + TD : 48h – Coefficient 12

L'étudiant doit suivre les trois CM et les trois TD associés.

HPS8C41 – Psychologie clinique psychanalytique

Enseignant : Didier Acier

Résumé : Cet enseignement vise à initier à une compréhension de la vie psychique s'inscrivant dans une psychanalyse ouverte, c'est-à-dire soutenu par des concepts issus d'auteurs de différentes époques et affiliations, débutant avec Sigmund Freud, puis avec Mélanie Klein, Donald Winnicott, Jacques Lacan, Nathalie Zaltzman, André Green, Otto Kernberg, René Roussillon.... Il s'agit d'aborder la psychanalyse comme discipline fondatrice de la psychologie clinique, avec une position de curiosité et d'ouverture à plusieurs concepts, sociétés analytiques et perspectives existantes en France et à l'international. Il s'agit de développer une compréhension et une analyse de la vie psychique à partir des éclairages que ces auteurs amènent en lien avec différentes formes d'expression de la vie humaine, comportant des aspects manifestes et des aspects latents, sous le primat des pulsions. En effet, l'inscription du psychologue dans une clinique analytique passe par la possibilité d'analyser la vie psychique dans ses formes inconscientes, dans l'Eros et le Thanatos, et la conflictualité qu'elles se livrent. Cette inscription permet de développer un positionnement clinique ancré, une construction personnelle et affiliée, qui est vitale pour travailler avec les expressions psychopathologiques contemporaines. Les Travaux Dirigés associés à cet enseignement auront pour objectif d'articuler théorie et clinique à partir de cas provenant de services de psychiatrie. Nous aborderons les outils conceptuels permettant de penser les dispositifs que le clinicien est amené à rencontrer (groupes, médiations thérapeutiques, etc.).

Références bibliographiques :

- Chagnon J.Y. (2012). *45 commentaires de texte en psychopathologie psychanalytique*. Paris : Dunod.
- Dumet N., & Ménéchal J. (2005). *15 cas cliniques en psychopathologie de l'adulte*. Paris : Dunod.
- Freud, S. (1900). *L'interprétation des rêves*. Paris : PUF
- Laplanche, J. & Pontalis, J.B. (1997). *Vocabulaire de psychanalyse*. Paris : PUF
- Lingiardi, V., & McWilliams, N. (Eds) (2017). *Psychodynamic diagnostic manual*, 2nd edition: PDM-2. New York: Guilford.
- Roussillon R. et coll. (2014). *Manuel de psychologie et psychopathologie clinique générale*. Paris : Masson.

HPS8C42 – Thérapies systémiques

Enseignante : Delphine Rommel

Résumé : Ancrées dans une épistémologie constructiviste, les théories et thérapies systémiques ont, pour objet d'étude et de soin, la famille comme système composé d'un ensemble d'éléments, en interaction, qui évolue au cours

du temps. En s'appuyant sur les apports théoriques des approches structurales (Salvador Minuchin) et transgénérationnelles (Murray Bowen, Ivan Boszormenyi-Nagy, Maurizio Andolfi), le premier objectif de ce cours est de vous permettre de penser la souffrance psychique et sa prise en charge sous le prisme de la systémie. Au travers de supports vidéo, de mises en situations pratiques et de simulation avec les comédiens, le second objectif de cet enseignement est de développer un savoir-faire et un savoir-être vous permettant de proposer une prise en charge de différents systèmes (couple, famille) fondé sur la pensée systémique.

NB : Pour les étudiants n'ayant pas suivi d'initiation à la lecture systémique en Licence, merci de vous rapprocher de Mme Rommel le plus tôt possible afin de convenir ensemble des prérequis nécessaires à la bonne compréhension de cet enseignement.

Références bibliographiques :

Albernhe, K., & Albernhe, T. (2008). *Les thérapies familiales systémiques*. Elsevier Masson.

Albernhe, K., & Albernhe, T. (2008). *Applications en thérapie familiale systémique*. Elsevier Masson.

Elkaïm, M. (2003). *Panorama des thérapies familiales*. Seuil.

Salem, G. (2005). *L'approche thérapeutique de la famille*. Masson.

Watzlawick, P., Beavin, J. H., Jackson, D.-D., & Morche, J. (2014). *Une logique de la communication*. Points.

HPS8C43 – Psychologie clinique de la santé

Enseignantes : Margaux Le Borgne & Delphine Rommel

Résumé : La psychologie de la santé est l'application des savoirs fondamentaux de la psychologie à la santé et la maladie somatiques. Cet enseignement propose une lecture clinique de la psychologie de la santé en discutant ces savoirs fondamentaux à travers le prisme de la singularité & de la totalité du sujet. En s'appuyant sur une compréhension des modèles actuels de la psychologie de la santé (biopsychosocial ; transactionnel, intégratif et multifactoriel ; des représentations de la maladie), l'objectif de ce cours est de développer des compétences d'analyse et de mise en application de ces connaissances. Au-delà d'une transmission théorique, le cours se déploiera préférentiellement par l'intermédiaire de simulations de la pratique concrète du psychologue clinicien dans le champ de la santé somatique tels que des entretiens individuels, des prises en charge groupales ou bien encore des réunions institutionnelles.

Références bibliographiques :

Une bibliographie sera donnée en début de cours.

HPS8C6 – Acquérir une posture professionnelle

Volume des enseignements - CM : 5h + TD : 36h – Coefficient 6

HPS8C61 – Supervision

Enseignante : Margaux Le Borgne

Résumé : Cet enseignement soutient les activités réalisées durant les stages ainsi que la rédaction du rapport de stage. Il a pour objectif d'échanger autour des situations rencontrées sur les terrains et vise à permettre aux étudiants de soutenir une prise de distance par rapport à la position de stagiaire psychologue. Il soutient le développement

d'une réflexivité sur la pratique de psychologue, soit la capacité à établir un contact, comprendre la subjectivité des individus et travailler sur la possibilité à s'inscrire dans une institution. L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans un cadre déontologique qui peut être questionné. Le psychologue est son propre outil de travail, ce qui nécessite de prendre un temps d'arrêt sur sa pratique, et cet enseignement vise à offrir un modeste espace de réflexion et d'articulation entre la théorie et la pratique.

HPS8C62 – Analyse des pratiques

Enseignante : Emeline Chauchard

Résumé : Cet enseignement soutient les activités réalisées durant les stages ainsi que la rédaction du rapport de stage. Il a pour objectif d'échanger autour des situations rencontrées sur les terrains et vise à permettre aux étudiants de soutenir une prise de distance par rapport à la position de stagiaire psychologue. Il soutient le développement d'une réflexivité sur la pratique de psychologue, soit la capacité à établir un contact, comprendre la subjectivité des individus et travailler sur la possibilité à s'inscrire dans une institution. L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans un cadre déontologique qui peut être questionné. Le psychologue est son propre outil de travail, ce qui nécessite de prendre un temps d'arrêt sur sa pratique, et cet enseignement vise à offrir un modeste espace de réflexion et d'articulation entre la théorie et la pratique.

HPS8C63 – Projet pédagogique personnalisé

Enseignants : Didier Acier, Émeline Chauchard, Valentin Flaudias, Margaux Le Borgne & Delphine Rommel

Résumé : Cet enseignement propose de développer un projet pédagogique personnalisé à partir d'un groupe d'étudiants se rassemblant autour d'un projet commun visant le développement de compétences transversales.

HPS8C7 – Développer ses compétences de clinicien

Volume des enseignements - CM : 9h + TD : 24h – Coefficient 4

HPS8C71 – Connaissance des terrains professionnels

Enseignants :

Résumé : Cet enseignement, réalisé par des professionnels en exercice, propose des temps de présentation et d'échanges de plusieurs lieux de pratique de la profession de psychologue clinicien (Psychiatrie, Centre Médico-Psychologique, Aide Sociale à l'Enfance, Milieux associatifs, EHPAD, Protection judiciaire de la jeunesse, ...).

HPS8C72 – Bilan psychologique

Enseignants : A compléter

Résumé : A compléter

Références bibliographiques : A compléter

Enseignements spécifiques au parcours « Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent : Prévention, Evaluation, Accompagnement » (PEAPEA)

HPS8P1 – Maîtriser un domaine et son référentiel de connaissances

Volume des enseignements - CM : 24h – Coefficient 8

L'étudiant doit suivre les deux CM.

HPS8P11 – Développement typique et atypique

Enseignantes : Emilie Simon (12h) & Sarah Benintendi (12h)

Résumé de Mme Simon : Nous travaillerons sur une présentation générale du handicap à travers les classifications existantes. Nous aborderons la présentation de différents types de handicaps avec un accent important sur les recommandations de bonnes pratiques professionnelles permettant de proposer une prise en charge la plus adaptée et sur les différents impacts du handicap sur les personnes elles-mêmes et sur leurs familles.

Résumé de Mme Benintendi : Lors de ce cours, nous aborderons la question du développement émotionnel. Nous questionnerons ainsi, le développement typique, mais également, l'impact d'un développement atypique sur plusieurs sphères de la vie quotidienne de l'enfant et de l'adolescent tel que les relations familiales et l'apprentissage.

HPS8P12 – Pluralité du développement

Enseignants : Cécile Kindelberger (12h CM) & Jacques-Henri Guignard (12h CM)

Résumé de Mme Kindelberger : La première partie du cours vise à illustrer comment de nombreux facteurs exogènes participent au développement de l'enfant et de l'adolescent, à partir de la notion de milieu explorée dans les théories classiques (Piaget, Wallon, Bronfenbrenner) et certaines plus récentes (Valsiner). Ensuite, les effets des systèmes de la théorie écosystémique sont illustrés, permettant de mieux comprendre les rôles respectifs des parents, de la fratrie ou des pairs (incluant leur existence numérique via les réseaux sociaux).

Références bibliographiques :

Adams, G.R., & Berzonsky, M.D. (2003). *Blackwell handbook of adolescence*. Blackwell Pub.

Tessier, R., & Tarabulsky, G.M. (1996). *Le modèle écologique dans l'étude du développement de l'enfant*. Presses Universitaires du Québec.

Twenge, J.M. (2018). *Génération Internet : Comment les écrans rendent nos ados immatures et déprimés*. Mardaga.

Résumé de M. Guignard : L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiants d'enrichir leurs connaissances sur le développement cognitif, du bébé à l'adolescent. Nous commencerons par aborder le fonctionnement cognitif du bébé en montrant comment les paradigmes actuels interrogent sur le rôle des différences interindividuelles observées précocement sur les acquisitions futures. Puis nous verrons comment l'enfant en arrive à inférer les états mentaux d'autrui, en soulignant l'importance des théories de l'esprit dans le processus de subjectivation. Nous finirons par décrire les changements occasionnés par la mise en place lente et progressive des fonctions exécutives (mémoire de travail, flexibilité, inhibition) chez l'enfant et l'adolescent.

Références bibliographiques :

Blaye, A., & Lemaire, P. (2007). *Psychologie du développement cognitif de l'enfant*. Bruxelles : De Boeck.

Lécuyer, R. (2014). *La construction des premières connaissances*. Paris : Dunod.

Nader-Grosbois, N. (2011). *La théorie de l'esprit : entre cognition, émotion et adaptation sociale*. Bruxelles : De Boeck.

HPS8P3 – Acquérir une posture professionnelle

Volume des enseignements - TD : 20h – Coefficient 6

HPS8P31 – Analyse de pratique et institutions

Enseignants : Irène Capponi & Jacques-Henri Guignard

Résumé : L'objectif de ces séances est de partager et de reprendre en groupe les expériences de chaque étudiant sur son lieu de stage.

HPS8P4 – Collecter des informations et rendre compte de leur interprétation

Volume des enseignements - TD : 52h – Coefficient 8

HPS8P41 – Bilan psychométrique chez l'enfant et l'adolescent

Enseignant : Corentin Gonthier

Résumé : Ce cours abordera les notions fondamentales permettant de mener une évaluation cognitive chez l'enfant : la place des tests dans le processus d'évaluation en lien avec la demande, la standardisation et les moyens de s'en écarter, les principales méthodes d'interprétation de la performance, le rôle de la multi-détermination, les grandes notions de psychométrie permettant d'évaluer les qualités d'un test psychologique, les biais cognitifs du psychologue pouvant affecter l'évaluation, et enfin les étapes de la passation d'un test.

HPS8P42 – Conduite d’entretien d’accueil

Enseignants : Irène Capponi & Jacques-Henri Guignard

Résumé : Les séances se font en présence de comédiens professionnels et prennent la forme de jeux de rôle (simulation d’entretien, filmé et visionné en direct). Leur objectif sera de mettre les étudiants en situation d’entretien clinique, lors d’une première rencontre. Il s’agira notamment de recueillir des éléments d’anamnèse qui seront discutés en groupe.

HPS8P43 – Prise en charge en psychologie du développement

Enseignant : Emilie Simon

Résumé : Ces séances permettront aux étudiants de mobiliser et d’approfondir les notions abordées lors du CM "Développement typique et atypique" à travers des études de cas.

Enseignements spécifiques au parcours « Psychologie des Perturbations Cognitives et Cliniques » (2P2C)

HPS8CA – Maîtriser les théories et les méthodes du fonctionnement cognitif

Volume des enseignements – CM : 36h + TD : 36h – Coefficient 8

Enseignantes : Fabienne Colombel (14h CM, 12h TD), Anne-Laure Gilet (14h CM, 14h TD) & Lina Guerrero (8h CM, 8h TD)

Résumé de Mme Colombel : Une partie du cours (4hCM et 4hTD) est consacrée aux facteurs d’influence sur le vieillissement sain ainsi qu’aux concepts de réserve cognitive et fonctionnement cérébral au cours du vieillissement normal et de la maladie d’Alzheimer. La seconde partie du cours (10h CM et 8h TD) traitera de l’altération des fonctions cognitives dans le vieillissement pathologique, et plus spécifiquement dans la Maladie d’Alzheimer. Les perspectives thérapeutiques médicamenteuses comme non-médicamenteuses seront évoquées.

Résumé de Mme Gilet : L’objectif de ce cours sera d’explorer le rôle de facteurs associés à la préservation des performances, ou à un ralentissement du déclin cognitif dans le vieillissement normal afin (1) d’éclairer l’hétérogénéité des profils du vieillissement et (2) de tenter d’expliquer l’écart entre les performances des adultes âgés en laboratoire et hors laboratoire.

Résumé de Mme Guerrero : Dans ce module, nous aborderons les différents patterns de réorganisation cérébrale observés au cours du vieillissement (e. PASA, HAROLD, CRUNCH). Ces patterns pourraient refléter des mécanismes de protection permettant de recruter des ressources supplémentaires afin de compenser les altérations liées à l’âge. Nous nous intéresserons également à l’impact du vieillissement sur la métamémoire. La métamémoire fait référence aux processus d’évaluation et de régulation qui contribuent au fonctionnement efficace de la mémoire. La littérature

suggère que ces deux processus métamnésiques déclinent de façon différentielle au cours du vieillissement et qu'ils contribuent à expliquer les déficits mnésiques liés au vieillissement normal.

HPS8CB – Maîtriser la psychologie clinique et ses méthodes

Volume des enseignements – CM : 12h + TD : 12h – Coefficient 4

Enseignantes : Delphine Rommel (6h CM, 6h TD) & Frédérique Robin (6h CM, 6h TD)

Résumé de Mme Rommel : la conduite de l'entretien clinique. L'entretien clinique peut être défini en psychologie, comme l'entretien par lequel le psychologue comprend la vie psychique et favorise l'évolution psychique d'un sujet le plus souvent en difficulté psychologique, dans le cadre d'une relation d'aide psychologique (Bouvet, 2018). En s'appuyant sur une présentation théorique des différents aspects de l'entretien clinique dans le cadre des CM, l'objectif sera de développer votre réflexion sur l'exercice de l'entretien clinique et de travailler les savoirs-être et savoir-faire du psychologue dans la pratique de l'entretien clinique. En dehors d'une transmission théorique, les modalités pédagogiques de ce cours sont principalement la mise en situation active au travers de jeux de rôle et de simulations avec les comédiens.

Une bibliographie sera proposée en début de cours.

Résumé de Mme Robin : La réhabilitation neuropsychologique. Classification Internationale du Fonctionnement (CIF) ; cadres conceptuels ; objectifs et stratégies d'apprentissage ; évaluation de l'efficacité des interventions (démarche EBP ; transfert en VQ ; ...) ; les nouvelles technologies au service de la réhabilitation NP (ex. la réalité virtuelle).

HPS8CD – Stage

Volume des enseignements –TD : 12h – Coefficient 4

Enseignants : Pierre Martin (12h, groupe 1) & Johanna Pothier (12 h, groupe 2)

Résumé : Cet enseignement soutient les activités réalisées durant les stages ainsi que la rédaction du rapport de stage. Il a pour objectif d'échanger autour des situations rencontrées sur les terrains et vise à permettre aux étudiants de soutenir une prise de distance par rapport à la position de stagiaire psychologue. Il soutient le développement d'une réflexivité sur la pratique de psychologue, soit la capacité à établir un contact, comprendre la subjectivité des individus et travailler sur la possibilité à s'inscrire dans une institution. L'ensemble de ces éléments s'inscrit dans un cadre déontologique qui peut être questionné. Le psychologue est son propre outil de travail, ce qui nécessite de prendre un temps d'arrêt sur sa pratique, et cet enseignement vise à offrir un modeste espace de réflexion et d'articulation entre la théorie et la pratique.

HPS8CE – Développer ses compétences de psychologue praticien

Volume des enseignements –TD : 24h – Coefficient 6

Enseignants : Pierre Martin (12h TD) & Johanna Pothier (12 h TD)

Résumé de M. Martin (12h TD) : Présentation de l'échelle de Wechsler pour enfants et d'autres outils spécifiques à la pratique de l'évaluation cognitive auprès de l'adolescent.

Résumé de Mme Pothier : Présentation de l'échelle WAIS IV au travers d'études de cas et mise en pratique (passation, cotation, interprétation).

Enseignements communs aux parcours CiPP, PEAPEA, 2P2C

HPS8P2 – Concevoir une recherche 2

Au semestre 2, l'UE « Concevoir une recherche 2 » fait référence à la phase de réalisation du mémoire. Le document correspondant à la phase 2 doit être déposé **en deux exemplaires papier** au secrétariat de Master 1 avec émargement et en **un exemplaire électronique**, au plus tard **le mercredi 03 mai 2023 avant 15h00 (session 1) ou mardi 13 juin 2023 avant 15h (session 2)**.

Le mémoire peut se composer de deux documents : le mémoire lui-même, et les annexes (cela dépend du volume). Il est constitué ainsi :

- **Page de couverture**

Doivent figurer les informations suivantes :

- Nantes Université (logo téléchargeable sur le site de l'Université)
- Faculté de Psychologie
- Titre du mémoire
- Mémoire de Master Mention Psychologie, parcours, etc.
- Nom et prénom de l'étudiant(e)
- Année universitaire et session
- Nom et prénom du directeur de mémoire et du second membre du jury.

- **Engagement de non-plagiat**

Un engagement de non-plagiat signé doit être inséré en première page du mémoire. Un modèle est mis à disposition sur la plateforme MADOC ou peut être retiré au secrétariat.

Un « dossier plagiat » peut être consulté sur le site web de Nantes Université (<http://www.univ-nantes.fr/charte-antiplagiat>). Vous y trouverez la charte anti-plagiat de Nantes Université, des références juridiques sur le droit d'auteur et la contrefaçon, des définitions et exemples de plagiat, des règles de citation et références, de même que des extraits des décisions de la section disciplinaire de l'Université de Nantes compétente à l'égard des étudiants.

Enfin, vous trouverez également des informations sur les droits d'auteur et le plagiat sur le site web de la BU (<http://madoc.univ-nantes.fr/course/view.php?id=25159#droitauteur>).

- **Table des matières**

Table des matières dans le texte (pour le document principal et pour les annexes)

- **Résumé** (un en français et un en anglais)
- **Introduction générale**

- **Théorie (ou Cadre théorique)**

Présentation théorique des travaux de la littérature scientifique sur le sujet.

- **Méthode**

Participants, Matériel, Procédure

- **Résultats préliminaires (selon les cas)**

Présentation claire des résultats obtenus, avec les illustrations nécessaires, selon les cas (tableaux, graphiques, corpus, etc.).

- **Références bibliographiques**

Toutes les sources primaires et uniquement celles-ci doivent apparaître dans les références bibliographiques. Toute référence apparaissant dans les références bibliographiques doit avoir été citée quelque part dans le mémoire. Les références bibliographiques doivent être présentées selon les normes internationales APA 7^e édition.

- **Annexes (qui doivent être, elles aussi, classées par titre et paginées)**

Peuvent figurer en annexes : un exemplaire des documents soumis aux participants : épreuves, questionnaires, images, dessins (pour les enfants notamment), corpus de discours recueillis pour la recherche (par exemple, documents écrits par le patient, etc.), les résultats obtenus pour chaque participant, les tableaux détaillés des traitements statistiques, s'il y a lieu.

Attention ! Il est interdit de mettre en annexes des protocoles vierges de tests qui sont sous copyright.

Note. Concernant le plan de mémoire en psychologie clinique : l'organisation peut différer, comme suit, de la présentation globale : introduction ; problématique et cas clinique, c'est-à-dire le récit de cas sur le modèle d'une monographie, puis son analyse conceptuelle.

Concernant le mémoire dans le parcours PEAPEA, veuillez insérer une page de compte-rendu quant à ce qui a été réalisé au cours de l'année, les éventuelles difficultés rencontrées, ainsi que la manière dont la poursuite de travail est envisagée.

Note 2. La forme du mémoire peut varier selon les directeurs.

Le mémoire est évalué par le biais d'un document écrit par deux enseignants de la Faculté de psychologie, dont le directeur de recherche du mémoire. C'est le Directeur du mémoire qui doit proposer et/ou choisir le second membre du jury, **avant le dépôt du mémoire**. C'est au Directeur de contacter le collègue qui sera le deuxième évaluateur, et non à l'étudiant. Le mémoire de phase II est à déposer en deux exemplaires papier, et une copie électronique est à adresser au secrétariat de Master 1.

Attention, pour les étudiants du parcours CliPP l'UE « Concevoir une recherche 2 » comprend également un enseignement intitulé « **Analyse qualitative** » (6h TD).

Enseignant : Didier Acier

Résumé : Cet enseignement vise l'accompagnement des projets de recherche s'inscrivant dans une méthodologie qualitative, particulièrement au niveau de l'analyse des données.

Références bibliographiques :

Dumez, H. (2021). *Méthodologie de la recherche qualitative : toutes les questions clefs de la démarche*. Paris : Vuibert.

Fortin, M.F. (2016). *Fondements et étapes du processus de recherche : Méthodes quantitatives et qualitatives (3^e ed)*. Montréal : Chenelière.

Paillé, P. & Muchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.

Santiago Delefosse Marie & Carral Maria del Rio. (2017). *Les méthodes qualitatives en psychologie et sciences humaines de la santé*. Dunod.

Schweizer Angélick, Carral Maria del Rio, & Santiago Delefosse Marie. (2020). *Les méthodes mixtes en psychologie : Analyses qualitatives et quantitatives de la théorie à la pratique*. Dunod.

HPS8C8 – Acquérir une posture éthique et déontologique

Volume des enseignements - CM : 6h + TD : 6h - Coefficient 2

HPS8C81 – Ethique et déontologie

Enseignante : Delphine Rommel

Résumé : Lors des CM de ce semestre, l'éthique et la déontologie seront lues sous l'angle du droit et de la philosophie afin de développer des connaissances solides, tant dans la pratique que dans la réflexion éthique qui accompagne le psychologue dans ses missions. Le premier TD sera consacré à la mise en pratique de vos connaissances en éthique de recherche. Nous travaillerons, pour chacun de vos TER, le formulaire de soumission au Comité d'Éthique de la Recherche Non Interventionnelle (CERNI) de l'Université de Nantes. Les deux TD suivants prendront le même format qu'au premier semestre et permettront ainsi de continuer à développer vos compétences pratiques au travers de l'analyse de vignettes cliniques ou de saisines de la CNCDP.

Références bibliographiques :

Une bibliographie sera proposée par les enseignants en début de cours.

Le stage de Master 1

Le stage de Master 1 est un stage de connaissance des terrains et des milieux professionnels d'exercice du Psychologue. **Ce stage doit correspondre à une durée minimale de 150 h, qui peut être fragmentée.** Cette durée est un seuil minimum, mais il est conseillé de ne pas dépasser 308 heures. Il est encadré par un psychologue praticien-référent et un enseignant-chercheur, et donne lieu à la réalisation d'un dossier écrit. Toute autre situation doit être approuvée par la commission pédagogique.

Tout stage doit donner lieu, avant son démarrage effectif, à une convention de stage qui est signée conjointement par le directeur de la Faculté (représentant Nantes Université), le responsable de la mention, le responsable de l'organisme d'accueil et le référent universitaire et l'étudiant.

La convention de stage ne peut être établie que si :

- 1) l'étudiant est inscrit à Nantes Université dans l'année universitaire en cours ;
- 2) l'enseignant qui assurera l'encadrement du TD correspondant (ou l'un ou l'une des responsables du master pour le parcours 2P2C) au semestre 2 a donné son accord à l'étudiant en signant la convention de stage, estimant ainsi la qualité de l'adéquation entre le projet de l'étudiant, la formation et les possibilités offertes par l'organisme d'accueil ;

3) la commission du Master a approuvé le stage.

La « Convention de stage » est disponible sur votre intranet, onglet stage (sur votre gauche) et sur MADOC. Les enseignants-chercheurs qui assurent l'encadrement des TD correspondants, au semestre 2, sont :

- **Parcours CliPP** : Mme Emeline CHAUCHARD et Mme Margaux LEBORGNE
- **Parcours PEAPEA** : Mme Irène Capponi, M. Jacques-Henri Guignard
- **Parcours 2P2C** : Mme Johanna POTHIER et M. Pierre MARTIN

L'évaluation du stage est réalisée sur la base d'un examen terminal correspondant à un rapport écrit à destination de l'enseignant du TD (sous réserve de validation du stage après avis des psychologues référents). Ce rapport de stage devra être remis au secrétariat du Master 1 avec émargement au plus tard le **mercredi 16 mai 2023 avant 15h00 (pour la session 1)** ou au plus tard le **jeudi 22 juin 2023 avant 15h00 (pour la session 2)**.

L'évaluation du rapport de stage n'est possible qu'à la condition que le stage soit : 1) approuvé par la commission du Master ; 2) validé par le psychologue-référent (**les évaluations du stage réalisées par le(s) psychologue(s) doivent être jointes au dossier**).

Le mémoire de Master ou Travail d'Etude et de Recherche : informations complémentaires

L'évaluation du mémoire

Quelle que soit la phase de réalisation, le mémoire est évalué par le biais d'un document écrit par deux enseignants de la Faculté de psychologie, dont le directeur du mémoire, qui doit proposer et/ou choisir le second membre du jury **avant le dépôt du document écrit**. C'est également au directeur de contacter le collègue qui sera le deuxième évaluateur, et non à l'étudiant. Le mémoire est à déposer en deux exemplaires papier. Par ailleurs, une copie électronique est à adresser au secrétariat de Master 1.

Remarques

- Conformément au Code de Déontologie des Psychologues, la présentation des données doit respecter l'anonymat des personnes auprès desquelles elles ont été recueillies.
- En cours de rédaction, faites des sauvegardes systématiques (clé USB, disque externe, cloud, etc.), afin de ne pas perdre votre travail en cas de panne informatique.
- N'oubliez pas de relire votre mémoire : **il est particulièrement important de veiller à l'orthographe et à la qualité de l'écriture**, et de vérifier qu'il ne manque pas de pages dans les différents exemplaires à remettre au secrétariat.
- **Tous les documents utilisés (protocoles fournis par les enseignants, questionnaires, données recueillies, etc.) lors de vos mémoires de recherche sont la propriété de Nantes Université. Il est donc impératif de les restituer à votre Directeur de mémoire dès que les recueils sont terminés.**

Quelques informations sur les normes APA

Vous trouverez des indications quant aux normes APA dans l'ouvrage suivant :

American psychological association (2020). *Publication manual of the American Psychological Association* (7th edition).

Washington (D.C.): American Psychological Association.

Cet ouvrage est disponible à la BS (cote : 150.721 APA7).

Voici également quelques liens utiles :

<https://apastyle.apa.org>

<https://apastyle.apa.org/instructional-aids/tutorials-webinars>

<https://apastyle.apa.org/instructional-aids/reference-guide.pdf>

<https://apastyle.apa.org/blog>

<http://doctolib.uliege.be/apa/>

Les normes APA doivent être appliquées pour le style dans le texte (citation des références, utilisations des italiques, abréviations, nombres, termes statistiques, etc.), **la présentation des résultats** (tableaux, graphiques, statistiques, etc.), **les références bibliographiques**.

Par exemple, il existe des règles à propos de la citation des références dans le texte selon que la référence apparaît en dehors de parenthèses ou entre parenthèses, selon le nombre d'auteurs, lorsque l'auteur est une association, lorsque des auteurs ont le même nom dans les références bibliographiques, etc. De même, il existe des règles lorsque l'on cite une partie spécifique de la référence ou lorsque l'on cite textuellement un auteur.

Il est également impératif de suivre les normes APA pour l'élaboration de la liste des références bibliographiques en fin de mémoire. Par exemple, les références sont indiquées par ordre alphabétique d'auteurs, et, pour un même auteur, par ordre chronologique. Pour plusieurs articles du même auteur publiés la même année, on utilise les lettres a, b, c, etc.

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre de la charte des examens de Nantes Université, votée par les différentes instances de l'Université et s'appliquant à l'ensemble des formations. Des modalités spécifiques au master « mention Psychologie » affinent ce dispositif.

Le président de jury garantit l'application des modalités de contrôle de connaissance.

Contrôles Continus, Examens Terminaux

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles dits « continus » (CC) portant principalement sur les TD et par des examens terminaux (ET) portant principalement sur les CM.
- Les ET correspondent à des écrits sur table en fin de semestre.
- Les CC peuvent prendre différentes formes : écrit sur table, dossier, exposé oral, épreuve en distanciel sur MADOC.
- **Absence à un CC ou un ET** : l'absence donne lieu à un 0 (0 abs en CC, 0 en ET), que cette absence soit justifiée ou non. En cas d'absence, aucun justificatif n'est demandé. Ces justificatifs pourront être éventuellement intégrés dans les dossiers de candidature en Master.

Sessions d'Examens Terminaux

Les sessions d'examen concernant les Examens Terminaux (ET) se dérouleront aux périodes suivantes :

- Session 1 du semestre 1 : janvier.
- Session 1 du semestre 2 : mai.
- Session 2 pour les 2 semestres : juin – juillet.

La session 2 permet aux étudiants n'ayant pas validé une UE d'avoir une deuxième chance. Cependant, cette deuxième chance ne vaut que pour les ET, les notes acquises en CC étant automatiquement reportées d'une session à l'autre. Pour toutes les épreuves qui sont présentées en session 2, la meilleure des notes des deux sessions est retenue. En cas d'absence justifiée ou non lors de la deuxième session, la note de la session 1 est automatiquement reportée.

Règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes de l'Université de Nantes (votées par la CFVU du 27 avril 2017)

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613-1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;

- Décret no 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master.

Note : Ces règles communes sont à compléter par les dispositions spécifiques mentionnées dans le règlement propre à chaque formation (cf. encadrés).

Le Master est réparti en 4 semestres sur deux ans validés annuellement. Le Master est obtenu avec la validation des deux derniers semestres.

Article 1 – Inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservices dans la ou les périodes autorisées par la composante, notamment pour les mentions ou parcours-types où des places seraient disponibles.

Article 2 – Sessions

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

En cycle Master les examens sont obligatoirement organisés à l'issue de chaque semestre d'enseignement pour les enseignements donnant lieu à une évaluation terminale.

Sauf réglementation spécifique des modalités de contrôle des connaissances propres à chaque mention de master, une seule session d'examen de contrôle des connaissances est organisée pour chaque semestre.

Article 3 – ECTS

Les crédits ECTS (*European Credits Transfert System* : système européen de transfert de crédits) sont affectés aux UE. Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC à l'exception des étudiants-es en mobilité entrante pour lesquelles le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir.

Article 4 – Validation - capitalisation - compensation

Sous réserve de l'existence de « notes planchers » (cf. paragraphe concerné), les règles suivantes s'appliquent :

Une unité d'enseignement est acquise :

– dès lors que la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours.

Ou

– par compensation au sein du semestre ou au sein de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation.

Une année d'études est validée dès lors que l'étudiant valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20).

Article 5 – Notes planchers et non compensation

Le règlement propre à chaque formation peut définir l'existence de notes planchers pour les enseignements fondamentaux. Ces notes planchers peuvent concerner une UE, un groupe d'UE ou un semestre. Dans le cas où l'étudiant obtient une note inférieure à la note plancher définie, les conséquences sont les suivantes :

- l'UE ou les UE concernées ne peuvent être validées, quelle que soit leur moyenne ;
- la compensation au sein de l'année ne peut être effectuée. L'étudiant doit à nouveau se présenter à l'UE ou aux UE non validées.

De la même façon, le règlement propre à chaque formation peut prévoir des blocs d'UE non compensables entre eux.

Article 6 – Progression – redoublement

Le redoublement n'est pas de droit en cycle Master, il est subordonné à la décision du jury de Master I pour les formations dérogeant à la loi organisant la sélection en Master 1.

Article 7 – Jury

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury est libre d'attribuer des points de jury. L'existence ou non de « points bonus » est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

Le jury de M2 est un jury de diplôme qui peut s'appuyer sur l'ensemble du cursus du cycle M dans sa délibération.

Article 8 – Obtention du diplôme intermédiaire de maîtrise

La validation du M1 entraîne de droit l'obtention de la maîtrise, le diplôme est systématiquement édité.

Article 9 – Mentions de réussite

La délivrance ou non de mentions est précisée dans le règlement propre à chaque formation.

La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

- moyenne générale du M1 dans le cadre de l'obtention de la maîtrise.
- moyenne générale du M2 dans le cadre de l'obtention du master.

Attribution de la mention **Assez bien** : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 ; Attribution de la mention **Bien** : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 ; Attribution de la mention **Très bien** : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Article 10 – Inscription par validation d'acquis

La validation d'enseignement se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. En revanche, ces UE n'entrent pas dans le calcul de la compensation. Cette validation est à demander au Président de jury en début de semestre.

Article 11 – Absence

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal. Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une évaluation en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une évaluation de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

L'absence à une épreuve d'évaluation des connaissances entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne.

Le traitement des justificatifs d'absence est réalisé par la commission du Master.

Article 12 – Stage

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiants peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (cf infra). Il appartient à l'enseignant responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaire avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant) ;
- le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;
- le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
- seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »

Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :

- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : Le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
- Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.

Règles spécifiques au Master de la mention Psychologie

Attention, des règles spécifiques au master mention Psychologie seront votées fin septembre en Conseil de Faculté. Celles-ci seront précisées dans le livret, qui sera prochainement actualisé.

Coordonnées d'associations étudiantes ou professionnelles en psychologie

En tant que futur professionnel, il est important de prendre très tôt connaissance des associations professionnelles qui concernent les enseignants-chercheurs en psychologie, les psychologues praticiens, mais aussi les étudiants car ils peuvent y adhérer.

En visitant les sites de ces associations, vous vous familiariserez avec l'actualité de la psychologie à partir des « dossiers » qui sont travaillés et qui sont directement liés à la formation et à la pratique en psychologie.

La liste n'est évidemment pas exhaustive, mais elle renvoie aux organisations les plus « généralistes ».

AEPU : Association des Enseignants-chercheurs de Psychologie des Universités

<http://aepu.fr>

APNE : Association Psychologie Nantes Etudiante

<http://apne.eu/>

<http://assopsychonanteset.wix.com/assopsychonantes>

FFPP : Fédération française des Psychologues et de Psychologie

<http://www.psychologues-psychologie.net/>

SFP : Société Française de Psychologie

<http://www.sfpsy.org/>

Psy'Cli Nantes : Association des étudiants du Master de Psychologie clinique et de psychopathologie

<http://www.psyclinantes.fr/>



Faculté de psychologie
Pôle Humanités

psychologie.univ-nantes.fr